### Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée agricole de l'Indre - Naturapolis - BTS - Agricole - Agronomie et cultures durables

#### Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée agricole de l'Indre - Naturapolis - BTS - Agricole - Agronomie et cultures durables (4796) Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 11%
Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 30%

## Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole de	Jury par défaut	Autres candidats	5	62	50	37	5
l'Indre - Naturapolis - BTS - Agricole - Agronomie et cultures durables (4796)		Bacheliers professionnels toutes séries	6	43	27	27	6
		Bacheliers technologiques toutes séries	9	70	64	64	5

### Suivi des candidats par sexe

Formation Judgment Ju	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui	Nombre de candidats	Nombre de candidats en	Candidats ayant accepté la proposition	
				ont confirmé le vœu	classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre	Pourcentage
Lycée agricole	Jury par	Autres candidats  Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	24	16	10	1	20 %
de l'Indre - Naturapolis -	défaut		Masculin	38	34	27	4	80 %
BTS - Agricole - Agronomie et			Total	62	50	37	5	100 %
cultures			Féminin	3	2	2	1	16,7 %
durables (4796)			Masculin	40	25	25	5	83,3 %
			Total	43	27	27	6	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	17	16	16	2	40 %
			Masculin	53	48	48	3	60 %
			Total	70	64	64	5	100 %

## Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation Jury d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
					qui ont confirmé le vœu			Nombre	Pourcentage
Lycée agricole de l'Indre -	de l'Indre - défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	7	6	5	0	
Naturapolis - BTS - Agricole -				AB	19	19	18	0	
Agronomie et cultures				В	6	6	6	0	
durables (4796)				ТВ	2	2	2	0	
				Total	34	33	31	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	22	14	5	4	80 %
				AB	6	3	1	1	20 %
				Total	28	17	6	5	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	5	1	1	0	0 %
				Sans mention	13	2	2	2	33,3 %
				АВ	13	12	12	1	16,7 %
				В	10	10	10	3	50 %

Formation Jury d'affectation		Groupe		Mention au bac	Nombre de candidats	Nombre de candidats	Nombre de candidats en	Candidats ayant accepté la proposition	
					qui ont confirmé le vœu	classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre	Pourcentage
				ТВ	2	2	2	0	0 %
				Total	43	27	27	6	100 %
		Bacheliers technologiques	ologiques Technologique	Échec au bac	2	0	0	0	0 %
		toutes séries		Sans mention	21	19	19	2	40 %
				АВ	33	31	31	2	40 %
				В	14	14	14	1	20 %
				Total	70	64	64	5	100 %

## Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui	Nombre de candidats	Nombre de candidats en	Candidats ayant accepté la proposition	
				ont confirmé le vœu	classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre	Pourcentage
Lycée agricole de l'Indre -	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	27	27	27	0	0 %
Naturapolis -	deraut		En réorientation	6	5	3	0	0 %
BTS - Agricole - Agronomie et			Non scolarisés	10	4	1	1	20 %
cultures durables (4796)			Scolarité étrangère	19	14	6	4	80 %
			Total	62	50	37	5	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	42	27	27	6	100 %
			Non scolarisés	1	0	0	0	0 %
			Total	43	27	27	6	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	66	60	60	5	100 %
			En réorientation	3	3	3	0	0 %
			Non scolarisés	1	1	1	0	0 %
			Total	70	64	64	5	100 %

# Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition			
Lycée agricole de l'Indre -	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.							
Naturapolis - BTS - Agricole - Agronomie et cultures durables (4796)		Baccalauréat Technologique	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	65	61	61	5			
			Autres doublettes	5	3	3	0			
		Baccalauréat Professionnel	Conduite et gestion de l'entreprise agricole	34	24	24	6			
			Autres spécialités	6	3	3	0			

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

#### Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole de l'Indre - Naturapolis - BTS - Agricole - Agronomie et cultures durables (4796)	Jury par défaut	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	92,9 %	95,3 %	95,3 %	100 %
		Autres doublettes	7,1 %	4,7 %	4,7 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

#### Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité Nombre de Spécialité **Formation** Jury Nombre de Nombre de Nombre de significative candidats qui ont candidats classés candidats en candidats qui ont d'affectation confirmé le vœu (parmi ceux qui ont position de recevoir accepté la confirmé le vœu) une proposition proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) 100 % Lycée agricole de Jury par défaut Conduite et gestion 85 % 88,9 % 88,9 % l'Indre - Naturapolis de l'entreprise BTS - Agricole agricole Agronomie et Autres spécialités 15 % 11,1 % 11,1 % 0 % cultures durables

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

100 %

100 %

100 %

100 %

**Total** 

(4796)

### Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères	
Résultats académiques	Résultats	notes de 1ère et de terminale	Très important	
Compétences académiques, acquis	Méthodes de travail, autonomie	appréciations bulletins et fiche avenir	Très important	
méthodologiques, savoir-faire	travail de groupe	appréciations bulletins	Très important	
	moyenne des matières scientifiques et la méthodologie de travail	éléments du bulletin	Très important	
Savoir-être	sérieux	appréciations bulletin	Essentiel	
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	motivation	lettre de motivation et CV	Essentiel	
Engagements, activités et centres d' intérêt, réalisations péri ou extra- scolaires	engagements	fiche avenir, lettre de motivation, lettre de recommandation	Complémentaire	

### Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

#### Les modalités d'examen des vœux

#### Les modalités d'examen des voeux

La commission d'examen des vœux est composée de membres de l'équipe pédagogique de la formation, son rôle est dans un premier temps de décider (en concertation) des critères qu'elle compte utiliser pour établir le classement. Dans un second temps, elle procède à l'évaluation de chaque dossier qui permet d'attribuer une note globale sur 20 et génère un classement. Ces 4 dernières années le choix avait été fait d'utiliser l'outil « aide à la décision » de parcoursup.

Cet outil permet en effet de générer un pré-classement qui est très pratique car il permet d'attribuer une note globale à partir des 3 éléments suivants :

- Brique 1- Des évaluations quantitatives : ce sont les notes obtenues par le candidat en première et terminale. On peut paramétrer le système pour valoriser telle ou telle matière en fonction des types de bac. On peut créer x évaluations quantitatives selon ce qu'on recherche : épreuve anticipée de français, moyenne des disciplines scientifiques, moyenne de toutes les matières sur les 2 années avec des coef...tout est possible.
- Brique 3- La fiche avenir : les 5 éléments d'appréciation saisis par le prof principal et le chef d'établissement (méthode de travail, autonomie, engagement citoyen, capacité à s'investir, capacité à réussir) sont convertis en une note. On peut paramétrer le système pour mettre en avant des capacités que nous recherchons en priorité.
- Brique 4-Des évaluations qualitatives : il s'agit de transformer là encore les éléments qualitatifs que nous recherchons (comme la motivation, le travail sérieux et régulier les efforts, le comportement) en note sur 20. L'attribution de cette note se fait à la lecture de la lettre de motivation et des éléments d'appréciations sur les bulletins.
- Il est possible de paramétrer la note globale en attribuant des coefficients différents à chaque brique.

Le travail que nous devons faire à présent concerne la brique 4 « évaluations qualitatives » :

- La motivation est évaluée pour tous les candidats et doit se traduire par une note sur 20. L'élément pris en compte est la lettre de motivation :
  - Le candidat doit montrer qu'il connait l'établissement/la formation/la filière, ses spécificités (exploitation, MIL, visite...)
  - Présentation d'un projet de formation plus ou moins abouti mais en lien avec productions végétales
  - La syntaxe et l'orthographe sont pris en compte

### Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

#### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

- La motivation est évaluée pour tous les candidats et doit se traduire par une note sur 20. L'élément pris en compte est la lettre de motivation :
  - Le candidat doit montrer qu'il connait l'établissement/la formation/la filière, ses spécificités (exploitation, MIL, visite...)
  - Présentation d'un projet de formation plus ou moins abouti mais en lien avec productions végétales
  - La syntaxe et l'orthographe sont pris en compte
- Les lettres de motivation vagues contenant des effets de langage et un discours impersonnel seront écartées.

#### Signature:

Catherine Demesy, Chef d'établissement de l'établissement Lycée agricole de l'Indre - Naturapolis